

Article 17

Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 17.

1. *Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.*
2. *Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.*

Selon Johannes Morsink, spécialiste de l'histoire de la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les discussions sur l'Article 17 "ont été parmi celles les plus ouvertement philosophiques dans lesquelles les rédacteurs se sont engagés." (*The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, p. 140; toutes les citations viennent des pages 139-156). Tenus au début de la guerre froide, les débats sur les questions de propriété étaient particulièrement tendus. Les rédacteurs ont distingué trois types de biens: les biens personnels, y compris ce qui est essentiel pour la vie (comme les meubles, les ustensiles et les objets d'usage personnel), les biens immobiliers (terrains), et les entreprises à but lucratif (les modes et moyens de production) ; (la question des personnes considérées comme propriété a été traitée séparément dans l'Article 4). Essentiellement, les rédacteurs ont essayé d'englober linguistiquement les droits à la propriété, que la personne fasse partie d'un système économique capitaliste, socialiste, communiste ou mixte. Le résultat a donné pratiquement le langage le plus simple de la Déclaration. (Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 139-156).

Et pourtant, le droit à la propriété, que ce soit une terre ou une œuvre d'art, demeure l'une des questions les plus contestées, tant au niveau national qu'international. Veuillez vous référer, par exemple, aux éléments ci-dessous sur la Seconde Guerre mondiale, qui concernent principalement la propriété, ainsi que les questions foncières dans l'article sur l'Inde. Le droit des femmes de posséder des biens ou de les contrôler, même si le titre de propriété est à son nom, a toujours été controversé dans de nombreux endroits. Dans certains pays, des catégories de personnes se sont vues interdites de posséder des biens. Les peuples autochtones ont dû se battre pour les droits de propriété dans certains pays. La récupération ou la compensation équitable des biens, que ce soit de la terre, des effets personnels ou des entreprises, se caractérise par des plaintes aussi variées que la rémunération aux Ougandais d'origine asiatique expulsés par Idi Amin ou la question de savoir qui est propriétaire du matériel juif trouvé dans le sous-sol du siège de la police à Bagdad.

Dans les années qui ont suivi l'adoption de la Déclaration, les Nations Unies ont adressé des questions sur la propriété à plusieurs reprises. La Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat I), qui s'est tenue à Vancouver, au Canada, en 1976, a explicitement dit que les stratégies et directives des établissements humains "doivent être en

conformité avec la déclaration des principes [de la conférence] et la Déclaration universelle des droits de l'homme", intégrant de ce fait le droit de posséder des biens.

http://www.unhabitat.org/downloads/docs/924_21239_The_Vancouver_Declaration.pdf

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), adoptée en 1979, a souligné le droit des femmes d'hériter et de posséder des biens et a demandé que les droits des femmes des milieux ruraux obtiennent l'égalité de traitement pour les terres.

http://www.unifem.org/gender_issues/women_poverty_economics/land_property_rights.php

Le droit des peuples autochtones sur leurs terres est inclus dans la Déclaration de 2007 des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

<http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/en/drip.html>

Pour une étude comparative intéressante des droits de propriété physique et des droits de propriété intellectuelle (l'objet d'autres articles de la Déclaration), voir l'Index des droits de propriété internationale développé par la *Property Rights Alliance* en partenariat avec 62 autres institutions à travers le monde, <http://propertyrightsalliance.org/international-property-rights-index-a2866>

Les archives relatives à la propriété sont souvent les plus anciennes et les mieux conservées de tous les documents. Comme Ernst Posner l'a écrit dans son livre magistral, *Archives in the Ancient World*, commençant par l'ancienne Mésopotamie jusqu'à l'heure actuelle, nous retrouvons l'arpentage des terres (cadastre), les registres fonciers qui établissent la propriété juridique, et les archives des obligations fiscales dues par la propriété de biens immobiliers. La nécessité de prouver la propriété des terres a été un facteur dans la création d'archives royales dans les pays européens au Moyen Age, et le principe de base de provenance des archives découle en partie de la nécessité de savoir avec certitude quel organisme a créé le document sur le droit de propriété. Dans les centres d'information modernes, les archives des registres fonciers et des notaires publics permettent d'étayer la recherche pour les revendications de droits de propriété, de même que pour les dossiers de succession (incluant les registres de mariage et de naissance).

De nombreux pays ont mis en place des programmes de numérisation des documents de registre des terres, obligeant les archivistes à préserver à la fois les documents papier et électroniques pour les mêmes opérations, à moins que le pays ait accepté la copie électronique comme juridiquement valable. Les archives des tribunaux démontrent les nombreuses querelles existant autour de la propriété, et les commissions d'indemnisation, une caractéristique de certains systèmes de justice transitionnelle, sont une source essentielle d'information sur la propriété de tout type. De nombreuses organisations non-gouvernementales s'occupant de la défense des droits civils possèdent des documents d'archives relatifs aux cas juridiques de propriété, tout comme les cabinets d'avocats, qui le font moyennant rémunération ou de manière bénévole. Les institutions internationales, en particulier les organismes des Nations Unies, ont des archives portant à la fois sur les questions générales relatives aux droits de propriété et à des cas spécifiques, tels que les documents du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant la compensation proposée aux Asiatiques d'Ouganda. Les archives sur la possession et les archives sur la dépossession sont au cœur des archives.

Général

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Le rapport du Haut-Commissariat sur le séminaire concernant les expériences des archives comme moyen de garantir le droit à la vérité est maintenant public. Il fait partie du rapport du Haut-Commissaire à la 17e session du Conseil des droits de l'homme, qui s'est réuni du 30 mai au 17 juin 2011. Le lien vers le rapport sur le site Web du OHCHR est le suivant : <http://www2.ohchr.org/french/bodies/hrcouncil/17session/>

Mémoire du monde. Le Registre de la mémoire du monde de l'UNESCO a augmenté de 45 nouvelles entrées, incluant un nombre inhabituellement élevé d'archives importantes pour les droits de l'homme. Les nouvelles entrées comprennent les documents du "Réseau de l'information et de la contre-information du régime militaire" du Brésil, les dossiers de la construction et de la chute du mur de Berlin et le traité Deux-plus-quatre d'Allemagne de 1990, les archives du "soulèvement démocratique du 18 mai contre le régime militaire à Gwangju" de la République de Corée, et les archives sur les esclaves des Bermudes datant de 1821 à 1834, de Saint-Kitts-et-Nevis. http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=31401&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

La Seconde Guerre mondiale. Un nombre inhabituellement élevé d'histoires liées à la Seconde Guerre mondiale et à l'Holocauste sont apparues dans la presse les jours précédant la Journée du souvenir de l'Holocauste. Le 2 mai, le *Jewish Center Joint Distribution*, une organisation d'aide humanitaire, a donné accès à un site web contenant une base de données de plus de 500'000 noms et les photos de 14 pays où la JDC a travaillé pendant et après la guerre. Les photos et les informations proviennent des archives de la JDC à New York et à Jérusalem. <http://www.jdc.org/templates/media-center-template.aspx?id=5099>

Une autre base de données, celle-ci de plus d'un demi-million d'affaires de propriétés perdues par les victimes de l'Holocauste, a été ouverte par l'*Holocaust Era Asset Restitution Taskforce* (Projet HEART). Le *New York Times* a rapporté que la liste a été "compilées à partir de centaines d'archives européennes, incluant les documents fiscaux et les registres des électeurs". http://www.nytimes.com/2011/05/03/world/middleeast/03holocaust.html?_r=1

Des politiciens polonais ont rapporté se méfier de l'initiative du Projet COEUR, dont la publication juive-américaine *The Forward* dit être chargée d'assurer l'indemnisation des pays d'Europe de l'Est. La Pologne, qui était le pays à la plus grande population juive européenne avant la guerre, pourrait faire face à une charge de rémunération importante. http://www.tol.org/client/article/22391-taskforcing-warsaws-hand.html?utm_source=TOL+mailing+list&utm_campaign=22eb8659d7-TOL_newsletter5_12_2011&utm_medium=email

Toujours en mai, les archives nationales des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et la Commission pour l'art spolié en Europe ont lancé un portail Web unique à travers lequel on peut avoir accès aux documents relatifs aux biens culturels de l'époque nazie. <http://www.guardian.co.uk/world/2011/may/05/archive-artworks-stolen-nazis-online?intcmp=239>; <http://www.archives.gov/press/press-releases/2011/nr11-111.html>

Le livre "La reconstruction de la documentation du pillage culturel nazi: Une enquête sur les archives dispersées de la Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (ERR)" écrit par Patricia Kennedy Grimsted, une experte des archives déplacées au cours de la Seconde Guerre mondiale, a été publié par l'Institut International d'Histoire Sociale à Amsterdam. L'enquête en ligne inclut des liens sur les 140'000 pages de documents ERR détenus par les archives

d'État de l'Ukraine. Le projet a été financé par la Conférence sur les réclamations matérielles juives contre l'Allemagne (Claims Conference).

http://www.artdaily.org/index.asp?int_sec=2&int_new=46977

Enfin, le Musée de l'Holocauste à Washington DC, et le site *Ancestry.com* ont annoncé, par l'entremise du *Washington Post*, que le musée offrira un accès en ligne à 10 de ses collections de documents datant de la Seconde Guerre mondiale (environ 170 millions de documents) par le biais d'un logiciel spécialement conçu par Ancestry.

http://www.washingtonpost.com/blogs/arts-post/post/holocaust-museum-and-ancestry-join-records-and-technology-to-form-an-unprecedented-online-database/2011/05/03/AFhOISgF_blog.html

Protection de la vie privée. Une comparaison de la protection de la vie privée en Europe et aux États-Unis et les démarches vers une approche internationale commune ont été publiées dans le *New York Times*, puis réfutées et débattues dans la *Chronicle of Data Protection*. Les questions de confidentialité et d'Internet ont fait partie des discussions du sommet du G8 à la fin mai 2011, ont relevé les organismes de presse.

[http://www.hldataprotection.com/2011/05/articles/news-events/new-york-times-stirs-debate-over-eu-vs-us-privacy-commitment/?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed:+ChronicleOfDataProtection+\(HL+Chronicle+of+Data+Protection\)](http://www.hldataprotection.com/2011/05/articles/news-events/new-york-times-stirs-debate-over-eu-vs-us-privacy-commitment/?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed:+ChronicleOfDataProtection+(HL+Chronicle+of+Data+Protection))

Nouvelles du groupe de travail des Droits humains de l'ICA.

Bénévoles recherchés. Le HRWG a cherché un/e volontaire pour mener le projet de développement d'une liste d'archives qui se décrivent comme des archives des droits humains et des archives qui se trouvent dans les organisations des droits de l'homme. Le chef de projet doit prendre contact avec les groupes qui semblent relever de ces deux catégories, recevoir et maintenir les informations, et travailler avec le responsable web de l'ICA Web pour mettre l'information sur le site de l'ICA. Le projet s'appuie sur la norme internationale pour décrire les institutions détenant des archives, comme outil de collecte de base. L'anglais est requis, et une autre langue internationale est un atout pour le travail. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Trudy Peterson trudy@trudypeterson.com ou Antonio Gonzalez Quintana antonio.gonzalez.quintana@madrid.org. Le groupe de travail remercie Roser Granollers pour son travail dans la mise en place de ce projet.

Nouvelles publiées actuellement par le biais du Conseil de l'Europe. Avec l'accord du Conseil international des archives et de l'UNESCO, la Division du cycle de vie de l'information de la Direction des technologies de l'information du Conseil de l'Europe publie maintenant cette lettre sur sa liste électronique publique ArchivalWare, <http://128.121.10.98/coe/public.jsp>.

Nouvelles internationales.

Autriche/Israël. La communauté juive d'Autriche a déposé une plainte devant la Cour de district de Jérusalem, cherchant à reprendre possession des documents de la communauté juive en Autriche qui ont été transférés aux Archives centrales d'Israël pour l'histoire du peuple juif après la Seconde Guerre mondiale. La communauté autrichienne soutient que ces

documents, datant des années 1600 à 1945, ont été prêtés à Israël, tandis que les Archives, faisant partie de l'Université hébraïque, font valoir qu'il s'agissait d'un don.

<http://www.jpost.com/JewishWorld/JewishNews/Article.aspx?id=219474>

<http://www.haaretz.com/weekend/week-s-end/we-want-our-archives-back-1.361451>

Colombie/Venezuela. Les documents trouvés sur un ordinateur saisi lors d'un raid en 2008 contre un camp des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont été publiés par l'Institut international d'études stratégiques de Londres. Intitulé "Les fichiers de la FARC : Venezuela, Equateur et les archives secrètes de Raul Reyes", le livre et le CD qui l'accompagnent disent démontrer la relation entre le gouvernement du Venezuela et les rebelles. Le gouvernement du Venezuela soutient que les fichiers, appartenant à un chef historique des FARC tués dans le raid, sont des fabrications, mais une analyse par Interpol peu de temps après le raid a conclu que les fichiers informatiques étaient authentiques, a souligné le *New York Times*.

http://www.nytimes.com/2011/05/10/world/americas/10venezuela.html?_r=1

France/Etats-Unis. Le gouverneur de l'État du Maryland a signé la loi qui exige que la compagnie ferroviaire française SNCF rende publics tous ses documents concernant le transport des victimes de l'Holocauste nazi, si la SNCF veut participer au projet de construire un service de train dans le Maryland. Le *Washington Post* a publié un éditorial contre la loi.

http://www.washingtonpost.com/local/holocaust-records-required-for-marc-bids/2011/05/18/AFbgMo6G_story.html;

http://www.washingtonpost.com/opinions/who-will-run-marylands-trains/2011/05/20/AFbgTM9G_story.html

Irlande du nord/Royaume-Uni/Etats-Unis. Le Bureau du procureur des États-Unis, agissant pour le compte du Service de police d'Irlande du Nord, a cité à comparaître le Boston College, dans l'État du Massachusetts, à propos de deux bandes qui ont été enregistrées dans le cadre du projet des archives d'histoire orale sur les troubles en Irlande du Nord. Un des enquêteurs a dit à *Boston.com* que « si le gouvernement américain réussit à contraindre le collège à rendre des entrevues vieilles de dix ans avec deux anciens soldats de l'Armée républicaine irlandaise provisoire (IRA), il estime que l'université de Boston pourrait détruire le reste des bandes pour protéger les personnes qui ont participé à ce projet en croyant avoir reçu une promesse de confidentialité à toute épreuve jusqu'à leur mort ».

<http://www.nytimes.com/2011/05/13/world/europe/13ireland.html?src=rechp>;

<http://www.bc.edu/publications/chronicle/FeaturesNewsTopstories/2011/news/irish052611.html>;

http://www.boston.com/news/local/massachusetts/articles/2011/05/14/bc_ordered_to_give_up_oral_history_tapes_on_ira/

Nouvelles nationales.

Egypte. Lors du soulèvement de mars 2011, les militants ont obtenu des documents ainsi que des DVD contenant des photos et des profils des agents de la sûreté de l'Etat, incluant "un trésor de photos à l'intérieur du siège de la sûreté d'Etat qui ressemble à un annuaire secret de la police", a rapporté le *Washington Post*. Les militants affichent maintenant les photos en ligne, accompagnées par des allégations "concernant ce que les agents ont fait pendant les années Moubarak". Quelques "personnalités égyptiennes", y compris le doyen de la *School of Public Affairs* à l'Université américaine du Caire, se disent préoccupées par l'affichage des allégations parce qu'elles "pourraient mettre des innocents en danger".

<http://pqasb.pqarchiver.com/washingtonpost/access/2345316931.html?FMT=FT&FMTS=ABS:FT&date=May+13%2C+2011&author=Michael+Birnbaum&desc=Egyptian+activists+shine+a+light+on+old+security+nemeses&free=1>

Allemagne. Cinquante ans après le procès et l'exécution d'Adolf Eichmann, de nouvelles informations continuent d'émerger. *Bild*, un journal allemand, a poursuivi en justice l'Agence allemande de renseignements étrangers, pour essayer de récupérer les documents qu'elle détient sur Eichmann de 1945 jusqu'à sa capture par des agents israéliens en Argentine en 1960. Quelques dossiers sont devenus publics, y compris une carte d'index datant de 1952 "qui précise que les services de renseignement ouest-allemands savaient déjà qu'Eichmann vivait en Argentine", a rapporté le *New York Times*.

<http://www.nytimes.com/2011/05/09/arts/anniversary-of-adolf-eichmanns-trial-sheds-light-on-postwar-germany.html>

Ghana. John Dramani Mahama, le vice-Président du Ghana, a exhorté les institutions des secteurs public et privé à mieux archiver leurs documents. Selon l'agence de nouvelles du Ghana, il a dit que l'archivage approprié était "pertinent en raison de l'augmentation du nombre de décisions judiciaires et d'autres formes de litiges dans tout le pays." Il a également dit que les documents deviendraient encore plus importants lorsque la loi sur la liberté de l'information aura passé au Ghana.

http://www.ghananewsagency.org/social/r_28460/social/vice-president-calls-for-proper-record-keeping-for-research

Inde. Le *Times of India* a signalé la «curieuse» réapparition de dossiers de la police sur les émeutes du Gujarat en 2002, "qui avaient été soit-disant détruits en cours de routine de travail". PC Pande, qui fut commissaire d'Ahmedabad pendant les émeutes, a soumis à l'équipe de la Cour suprême des enquêtes spéciales (SIT) un CD contenant des copies numérisées de plus de 3000 pages de documents de police. Le SIT se penche sur les allégations de complicité du gouvernement dans les émeutes.

http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2011-04-23/india/29466106_1_gujarat-riots-supreme-court-appointed-special-investigation-pc-pande

Deux gouvernements régionaux en Inde ont annoncé des projets de numérisation. Dans le sillage de critique face à la détérioration physique des archives, le gouvernement du Jammu et Cachemire a annoncé qu'il est en train de numériser les archives de trois dépôts, a rapporté *greaterkashmir.com*. <http://www.greaterkashmir.com/news/2011/May/2/9govt-wakes-up-to-end-archival-mess-57.asp>

Le *Haryana Urban Development Authority* (Huda) a décidé de numériser toutes ses archives. The *Times of India* a rapporté qu'un fonctionnaire « senior de Huda, disait qu'ils reçoivent des plaintes un jour sur deux de la part des résidents car certains documents de leurs registres de propriété sont portés disparus dans les bureaux de Huda ; ils ont même lancé des allégations contre des fonctionnaires Huda pour falsification de documents". Il a également souligné le récent incendie au tribunal de grande instance de l'Haryana et a déclaré que la numérisation permettrait de réduire le risque de perte d'information due aux incendies.

http://articles.timesofindia.indiatimes.com/2011-05-04/chandigarh/29508355_1_huda-administrator-rajender-kataria-huda-authorities-haryana-urban-development-authority

Kirghizistan. La Commission indépendante d'enquête internationale (KIC) sur les violences dans le sud du Kirghizistan a publié son rapport en juin 2010. Les résultats, a déclaré le KIC, étaient fondés sur "des entretiens approfondis de quelque 750 témoins, 700 documents et près

de 5000 photos et 1000 extraits vidéo". Le gouvernement a rejeté les conclusions, qui disent en partie que la responsabilité fondamentale du gouvernement à protéger tous les citoyens "n'a pas été respectée". Le futur sort des dossiers rassemblés par la commission n'a pas été annoncé. http://www.tol.org/client/article/22381-sticking-to-its-story.html?utm_source=TOL+mailing+list&utm_campaign=2b8ddc608d-TOL_Newsletter5_10_2011&utm_medium=email
<http://www.k-ic.org/en/news/364-kic-final-report-published.html>;

Malta. La loi sur la liberté de l'information de Malte, adoptée en décembre 2008, n'a toujours pas pris effet parce que, selon un rapport publié dans le *Times of Malta*, l'administration a besoin de plus de temps pour rédiger les règlements et former les fonctionnaires à la gestion du programme.
<http://www.timesofmalta.com/articles/view/20110517/local/Training-delays-implementation-of-Freedom-of-Information-legislation.365786>

Rwanda. Le ministre de la Justice a annoncé que les tribunaux Gacaca fermeront leurs portes en décembre 2011 et un rapport final sur le processus sera compilé. Les tribunaux, sur la base des conseils de village traditionnels, ont été créés en 2001 et, selon le ministre, ont traité 1.4 millions de dossiers. <http://www.rnw.nl/international-justice/article/rwandan-gacaca-genocide-courts-close>

Serbie. Avec le soutien de plusieurs bailleurs de fonds, principalement la Norvège, 40 millions de dossiers du ministère de la Défense, datant du 18ème siècle jusqu'en 2000, ont été numérisés et liés à des métadonnées pour consultation. Cependant, tous les documents des 50 dernières années restent classifiés et non-accessibles ; les utilisateurs doivent obtenir une autorisation spéciale du Ministère serbe de la Défense pour voir les documents et doivent ensuite se rendre à la base militaire de Zarkovo à 40 minutes Belgrade pour utiliser les documents numériques. <http://www.knightfoundation.org/news/reporter-analysis/2011-03-serbia/index.dot>

Espagne. L'île de Majorque a accueilli une réunion commémorative des descendants de juifs qui ont été persécutés sur l'île pendant l'Inquisition espagnole, dont trois qui avaient été brûlés vifs. Les noms des 37 victimes d'une exécution publique de 1691 ont été lus à haute voix, des informations sur les personnes persécutées avaient été recueillies dans de « méticuleux registres de l'Inquisition », a rappelé le *New York Times*.
<http://query.nytimes.com/gst/fullpage.html?res=9501E7D61139F933A25756C0A9679D8B63>

Ouganda. En avril 2011, le musée commémoratif de la guerre de Kitgum a ouvert ses portes. Il dispose d'un espace d'exposition et d'une bibliothèque et permettra de recueillir les documents sur la guerre dans le nord de l'Ouganda contre l'Armée de résistance du Seigneur et d'autres conflits en Ouganda depuis 1962. Il est affilié à l'Université de Makerere.
<http://www.newvision.co.ug/D/8/16/751455>

Royaume-Uni. En utilisant des documents du Home Office, des chercheurs en droit ont découvert que dans les années 1970, dans les ambassades britanniques de New Delhi et de Mumbai, au moins 80 femmes qui espéraient immigrer au Royaume-Uni ont été soumises à des "tests de virginité". Le gouvernement britannique n'avait auparavant reconnu que deux cas ayant eu lieu à l'aéroport Heathrow de Londres.
http://www.nytimes.com/2011/05/10/world/europe/10briefs-ART-Britain.html?_r=1;
<http://www.guardian.co.uk/uk/2011/may/08/virginity-tests-immigrants-prejudices-britain>

Dans un cas qui démontre les problèmes que l'accès à l'information peut causer, un lauréat du prix Nobel au Royaume-Uni a déclaré que les lois sur la liberté d'information sont utilisées pour harceler les scientifiques. Ceci est le résultat de la controverse sur le changement climatique impliquant des scientifiques de l'Université d'East Anglia, mais il se fait l'écho de cas récents aux États-Unis où des demandes liées à la liberté d'information ont été faites pour obtenir les e-mails et autres documents de travail des professeurs dans les universités publiques. <http://www.guardian.co.uk/politics/2011/may/25/freedom-information-laws-harass-scientists>

Scotland Yard a commencé une bataille légale afin de garder secrètes ses archives sur l'enquête de l'affaire "Jacques l'Etrangleur", arguant que la divulgation des noms des informateurs "pourrait entraver la recherche et la collecte d'informations auprès d'informateurs modernes, affectant des enquêtes sur le terrorisme - et même conduire à attaquer les familles des Victoriens de l'époque", rapporte le *Daily Mail*. Les cas concernent onze meurtres à Londres en 1888, dont aucun n'a été résolu. <http://www.dailymail.co.uk/news/article-1387354/Jack-Ripper-Scotland-Yards-legal-battle-files-secret-120-years-killings.html?ito=feeds-newsxml>

Pays de Galles. Selon le *Wales on Sunday*, la police galloise détient désormais plus de documents sur les personnes – 3.28 millions d'enregistrements dans les bases de données de la police – qu'il y a de personnes dans le pays. <http://www.walesonline.co.uk/news/wales-news/2011/05/22/3-2-million-records-on-police-database-91466-28739302/>

Etats-Unis. Le Tribunal de district des Etats-Unis, représentant le District Central de Californie, a admonesté le FBI pour avoir menti sur l'existence d'archives de surveillance. Le Conseil de la Choura islamique de Californie du Sud et le Conseil des Relations islamico-américaines ont d'abord soumis une demande d'accès, selon la loi d'accès à l'information, au FBI pour obtenir des dossiers sur eux-mêmes. En 2008, le FBI n'a produit que quelques éléments et les organisations ont porté plainte. Le FBI a fait valoir que la FOIA lui permettait de dissimuler des informations qu'il croyait "compromettre la sécurité nationale", un argument que la Cour a dit être «indéfendable», car « le gouvernement ne peut, en aucun cas, volontairement tromper la Cour ». <http://www.eff.org/deeplinks/2011/05/fbi-chastised-court-lying-about-existence>

Californie. Bon exemple du risque que le transport de documents occasionne, un camion de déménagement a renversé 20 boîtes de documents opérationnels en les transférant d'un entrepôt à un autre dans la ville de San Rafael. La plupart d'entre eux semblaient provenir d'un cabinet d'avocats, mais d'autres semblaient être des documents médicaux. Des passants ont ramassé des documents ; l'Office de protection de la vie privée en Californie a demandé que toute personne qui a pris des documents doit les remettre à la police ou les déchiqueter. http://www.marinij.com/marinnews/ci_17993877?source=most_viewed

Connecticut. Les dossiers médicaux d'une femme du Connecticut, accusée il y a 80 ans d'être une tueuse en série, ont "disparu", selon la *Connecticut Law Tribune*. En 1988, ils étaient gardés dans un "coffre-fort verrouillé" au Connecticut Hospital [public], où elle a été incarcérée jusqu'à sa mort en 1962. Dans une enquête distincte, mais parallèle, la Tribune a trouvé dans les archives de l'hôpital les dossiers de 333 lobotomies pratiquées sur des patients entre 1946 et 1952. <http://www.ctlawtribune.com/getarticle.aspx?ID=40445>

Idaho. L'organisation *Boise Children's Home* conserve et donne accès aux archives qui documentent un siècle de l'histoire de l'adoption en Idaho.

<http://www.therepublic.com/view/story/2da796543fbf42c59ffaab522fd96ab5/ID--Childrens-Home-Adoption-History/>

Appels à contributions, conférences, cours.

La Fondation Rotary accepte les demandes de bourses « Rotary pour la paix » qui « offrent une formation théorique et pratique pour préparer les universitaires à des rôles de leadership dans la résolution de conflits dans le monde ». Jusqu'à 100 boursiers sont sélectionnés chaque année par concours mondial. Pour plus d'informations, contactez Niki.Fritz@Rotary.org ou visitez le site www.rotary.org/rotarycenters.

Le Comité directeur de la section *American Political Science Association Human Rights*, le Comité du *IPSA Human Rights Research Committee*, et le Conseil exécutif de la *ISA Human Rights Section* ont organisé leur deuxième conférence conjointe sur le thème «La protection des droits de l'homme: Les droits et responsabilités liés aux États et les acteurs non-étatiques» qui a eu lieu les 18-19 juin 2012 à l'Université de Glasgow, en Écosse, organisée par le Réseau des droits humains de Glasgow. Pour plus d'informations sur la conférence, voir <http://www.gla.ac.uk/research/az/glasgowhumanrightsnetwork/ghrnconferencejune2012/>

* * * * *

Vous trouverez la version anglaise originale sous :

<http://new.ica.org/4535/ressources/ressources-relatives-aux-archives-et-droits-de-lhomme.html> ainsi que sur le site de l'UNESCO. Pour souscrire au bulletin en version anglaise, veuillez remplir le formulaire à l'adresse :

<http://www.unesco.org/archives/hrgnews/managesub.php>.

Si vous avez des nouvelles à partager, envoyez-les directement à :

trudy@trudypeterson.com ou j.boel@UNESCO.org

(Article basé sur les nouvelles du Groupe de travail des Droits Humains du Conseil International des Archives rédigées par la présidente Trudy Huskamp Peterson, résumées et traduites de l'anglais par Cristina Bianchi.)